

**NOTICE ANNUELLE**



**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

Toronto-Dominion Centre

Toronto (Ontario) Canada

M5K 1A2

Le 24 janvier 2003

## Avis de distribution

Le présent document doit être accompagné d'un exemplaire de tous les documents qui y sont intégrés par renvoi lorsqu'il est distribué aux porteurs de titres ou autres parties intéressées.

Des parties de la notice annuelle sont présentées dans le rapport annuel aux actionnaires pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002 (le « **rapport annuel** ») et sont intégrées à la présente notice annuelle par renvoi.

	Pages de renvoi	
	Notice annuelle	Intégrées par renvoi du rapport annuel
STRUCTURE DE L'ENTREPRISE		
Dénomination sociale et constitution.....	1	
Liens intersociétés.....		80-81
DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ		
Historique des trois derniers exercices.....	1	3-5, 14-23
Changements dans la structure du capital.....	1	
DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ		
Revue des activités.....		7-13
Concurrence.....	1	
Restructuration du capital.....	2	
Nombre d'employés.....		84-85
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES		
Bilan consolidé.....		44, 82-83
État consolidé des résultats d'exploitation.....		45, 82-83
État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires.....		46, 84-85
État consolidé de l'évolution de la situation financière.....		47
Notes afférentes aux états financiers consolidés.....		48-79
Analyse statistique.....		82-85
Résultats par trimestre.....		86
Billets et débiteures subordonnés.....		56, 82-83
Actions privilégiées.....		58-59
Relevé de dividendes.....		2, 59, 84-85
Politique et restrictions en matière de dividendes.....		58-61
ANALYSE PAR LA DIRECTION		7-42
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES DE LA BANQUE		87
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS		
Conseil d'administration et comités du conseil de la Banque TD.....	2	88-89
Membres de la haute direction de la Banque TD.....	4	90-91
Actions détenues par les administrateurs et membres de la haute direction.....	4	
Information supplémentaire relative aux administrateurs et membres de la Haute direction.....	4	
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	5	

## **Information prospective**

La présente notice annuelle peut contenir ou intégrer par renvoi des informations financières prospectives, notamment concernant le rendement des affaires et le rendement financier prévisionnel de TD. Ces informations comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux envisagés dans les informations financières prospectives. Les facteurs qui pourraient donner lieu à un tel écart comprennent, sans s'y limiter, l'évolution du cadre législatif ou réglementaire, la concurrence, les progrès techniques, le comportement des marchés financiers à l'échelle mondiale, les taux d'intérêt, les changements dans la politique gouvernementale et la politique monétaire, l'inflation et la conjoncture économique en général dans les régions géographiques où TD exerce ses activités. Les épargnants devraient examiner avec soin ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et ne pas se fier indûment à l'information prospective. TD n'est pas tenue de mettre à jour l'information prospective.

## **Renseignements financiers**

Sauf indication contraire, tous les renseignements financiers sont donnés, pour l'exercice financier terminé, au 31 octobre 2002. Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en dollars canadiens.

## **STRUCTURE DE L'ENTREPRISE**

### **Dénomination sociale et constitution**

La Banque Toronto-Dominion, également appelée la \*Banque TD+ ou \*TD+, et collectivement avec ses filiales \*Groupe financier Banque TD+, banque à charte sous le régime de la *Loi sur les banques* (Canada) (la \**Loi sur les banques*+) a été constituée le 1<sup>er</sup> février 1955 par suite de la fusion de The Bank of Toronto (constituée en 1855) et de The Dominion Bank (constituée en 1869). Le siège social de TD est situé au Toronto-Dominion Centre, King Street West et Bay Street, Toronto (Ontario) M5K 1A2.

### **DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ**

#### **Historique des trois derniers exercices**

Au 31 octobre 2002, TD était la troisième banque canadienne en importance selon la capitalisation boursière. De 1999 à 2002, l'actif de TD s'est accru en moyenne de 9,6 % chaque année pour atteindre un total de 278 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2002. Groupe financier Banque TD offre une vaste gamme de services et produits financiers à environ 13 millions de clients au Canada et à l'échelle mondiale. Groupe financier Banque TD est organisé en trois principaux secteurs d'activité : des services bancaires personnels et commerciaux, notamment TD Canada Trust; de gestion de patrimoine, notamment les activités mondiales de TD Waterhouse; et une banque de gros de premier plan, TD Securities, qui possède plus de 20 centres de service dans des centres financiers importants partout dans le monde. Pour de plus amples renseignements sur les secteurs d'activité de TD, voir les pages 14 à 23 du rapport annuel.

En août 1999, TD a annoncé son intention d'acquérir Canada Trust. Tout au long de l'exercice 2000, l'intégration de Canada Trust a constitué l'une des priorités de TD, qui a fusionné la plupart des fonctions du siège social et des activités de courtage autogéré et de fonds communs de placement au cours de l'année. Au quatrième trimestre de 2001, TD a terminé l'intégration de presque tous les éléments de TD et de Canada Trust, notamment l'intégration des succursales sous la bannière de TD Canada Trust et le regroupement des services bancaires par téléphone et par Internet.

Le 4 novembre 2002, TD a annoncé qu'elle diviserait ses activités de prêt aux entreprises en un secteur d'activités « principal », qu'elle entend continuer d'exploiter, et un secteur d'activités « secondaire », dont elle a l'intention de se départir. Le texte figurant à la rubrique « TD Securities – Examen du rendement financier pour l'exercice, aux pages 18 et 19 du rapport annuel, contient des renseignements supplémentaires relativement à la présente annonce et est intégré par renvoi à la présente notice annuelle.

#### **Changements dans la structure du capital**

Le 17 décembre 2002, TD a annoncé qu'elle exercera son droit de racheter la totalité de ses actions privilégiées catégorie A de premier rang, séries K et L le 3 février 2003 au prix de rachat de 25 \$ et de 25 \$ US l'action, respectivement. Les 14 et 15 janvier 2003, TD a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec un groupe de preneurs fermes en vue de la vente d'un total de 14 millions d'actions privilégiées catégorie A de premier rang, série M au prix de 25 \$ l'action. La clôture du placement devrait avoir lieu le 3 février 2003.

### **DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ**

#### **Concurrence**

TD fait face à une concurrence intense dans tous les aspects et tous les domaines de ses activités de la part des banques et d'autres institutions financières canadiennes et étrangères ainsi que d'institutions non financières, notamment les magasins de détail qui maintiennent leur propre programme de crédit personnel et les organismes gouvernementaux qui prêtent à certains emprunteurs. Depuis quelques années, la concurrence s'est intensifiée dans plusieurs des secteurs d'activité de TD, en grande partie parce que d'autres types d'institutions financières et d'entités ont commencé à se tailler une place sur le marché des activités traditionnellement exercées uniquement par les banques. Bon nombre de ces concurrents ne sont pas assujettis à une réglementation aussi lourde que celle qui existe en vertu de la *Loi sur les banques* et peuvent ainsi jouir d'avantages concurrentiels par rapport à TD à certains égards.

## Restructuration du capital

En novembre 2001, TD a annoncé qu'elle avait mené à bien, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, TD Waterhouse Holdings, Inc., son offre d'achat visant la totalité des quelque 12 % d'actions ordinaires en circulation de TD Waterhouse Group, Inc., que TD et TD Waterhouse Holdings, Inc. ne possédaient pas déjà.

## ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

### Conseil d'administration et comités du conseil de la Banque TD

Le tableau ci-dessous donne les renseignements suivants sur chacun des administrateurs au 31 décembre 2002 : la municipalité de résidence; le poste principal et le domaine d'activité; la dernière fonction ou le dernier poste important auprès de TD, le cas échéant; et la date à laquelle il est devenu administrateur de TD.

<b>Candidat au poste d'administrateur</b> <b>Municipalité de résidence</b> <b><u>Poste principal</u></b>	<b><u>Administrateur depuis</u></b>
A. Charles Baillie ..... Toronto (Ontario) Président du conseil	Septembre 1994
W. Edmund Clark..... Toronto (Ontario) Président et chef de la direction de TD	Août 2000
Eleanor R. Clitheroe ..... Toronto (Ontario) Administratrice de sociétés et chancelière de la University of Western Ontario	Mai 1999
Marshall A. Cohen..... Toronto (Ontario) Avocat, Cassels Brock & Blackwell (cabinet d'avocats)	Février 1992
Wendy K. Dobson..... Uxbridge (Ontario) Professeur et directrice, Institute for International Business, Joseph L. Rotman School of Management, Université de Toronto	Octobre 1990
Darren Entwistle..... Vancouver (Colombie-Britannique) Président et chef de la direction, TELUS Corporation (télécommunications)	Novembre 2001
Henry H. Ketcham..... Vancouver (Colombie-Britannique) Président du conseil, président et chef de la direction, West Fraser Timber Co. Ltd. (société de produits forestiers intégrée)	Janvier 1999
Pierre H. Lessard ..... Ville Mont-Royal (Québec) Président et chef de la direction, Métro Inc. (distributeur de produits alimentaires)	Octobre 1997

**Candidat au poste d'administrateur  
Municipalité de résidence  
Poste principal**

**Administrateur depuis**

Brian F. MacNeill .....	Août 1994
Calgary (Alberta) Président du conseil, Pétro-Canada (société pétrolière et gazière intégrée)	
Roger Phillips .....	Février 1994
Regina (Saskatchewan) Administrateur de sociétés et ancien président et chef de la direction IPSCO Inc. (société de fabrication d'acier)	
Edward S. Rogers .....	Août 1989
Toronto (Ontario) Président et chef de la direction, Rogers Communications Inc. (communications diversifiées)	
Helen K. Sinclair .....	Juin 1996
Toronto (Ontario) Chef de la direction, BankWorks Trading Inc. (logiciels et produits didactiques)	
Donald R. Sobey .....	Octobre 1992
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Président du conseil, Empire Company Limited, (société de portefeuille de placements)	
Michael D. Sopko.....	Août 1992
Oakville (Ontario) Administrateur de société et ancien président du conseil et chef de la direction, Inco Limitée (métaux primaires et produits de métal façonnés)	
John M. Thompson.....	Août 1988
Greenwich (Connecticut) Administrateur de société et ancien vice-président du conseil, IBM Corporation (matériel, logiciels et services informatiques)	
Richard M. Thomson .....	Avril 1971
Toronto (Ontario) Ancien président du conseil et chef de la direction de TD	

Sauf tel qu'il est déclaré ci-après, tous les administrateurs ont occupé leurs postes ou d'autres postes de direction auprès des mêmes sociétés ou organismes, de leurs devanciers ou de sociétés ou d'organismes associés au cours des cinq dernières années. M. A. Charles Baillie a été chef de la direction de TD de 1997 au 20 décembre 2002 et a occupé d'autres postes au sein de TD depuis son embauche en 1964. Avant de se joindre à TD le 1<sup>er</sup> février 2000, M. W. Edmund Clark a été président et chef de la direction de Services financiers CT inc., Les Hypothèques Trustco Canada et La Société Canada Trust. M. Clark a été président et chef de l'exploitation de TD jusqu'au 20 décembre 2002, date à laquelle il est devenu président et chef de la direction de TD. M<sup>me</sup> Eleanor R. Clitheroe a été présidente et chef de la direction d'Hydro One Inc. d'avril 2000 à juillet 2002. Auparavant, M<sup>me</sup> Clitheroe a occupé divers postes de haute direction au sein d'Ontario Hydro et a été sous-ministre des Finances, province d'Ontario. Avant d'entrer chez TELUS Corporation en juillet 2000, M. Darren Entwistle a occupé divers postes de direction dans le secteur des télécommunications notamment au sein de Cable & Wireless Communications plc. M. Brian F. MacNeill a été président et chef de la direction d'Enbridge Inc. (auparavant IPL Énergie Inc.) d'avril 1991 à septembre 2000. M. MacNeill a quitté son poste de

président en septembre 2000 et celui de chef de la direction en janvier 2001. M. Roger Phillips a quitté son poste de président et chef de la direction d'IPSCO Inc. pour prendre sa retraite en janvier 2002. M. Michael D. Sopko a quitté son poste de chef de la direction d'Inco Limitée le 25 avril 2001 et de président du conseil le 17 avril 2002. M. John M. Thompson a été vice-président du conseil d'IBM Corporation d'août 2000 jusqu'à sa retraite en septembre 2002. Auparavant, M. Thompson a occupé divers postes de haute direction au sein d'IBM. M. Donald R. Sobey a été administrateur de TD de mai 1978 à janvier 1992. Chaque administrateur demeurera en poste jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de TD qui devrait avoir lieu le 3 avril 2003. Des renseignements sur les candidats proposés par la direction en vue de leur élection au poste d'administrateurs figureront dans la circulaire de sollicitation de procurations de TD se rapportant à l'assemblée.

### **Membres de la haute direction de la Banque TD**

Au 31 décembre 2002, les membres de la haute direction de TD sont M. W. Edmund Clark, M<sup>me</sup> Andrea S. Rosen et MM. Thomas R. Spencer, Fredric J. Tomczyk, Robert E. Dorrance, Robert F. MacLellan et Frank J. Petrilli.

### **Actions détenues par les administrateurs et membres de la haute direction**

Au 31 décembre 2002, les administrateurs et membres de la haute direction de TD étaient, en tant que groupe, propriétaires véritables, directement ou indirectement, de moins de un pour cent des actions ordinaires en circulation de TD, ou exerçaient un contrôle ou une emprise sur moins de un pour cent des actions ordinaires en circulation de TD.

### **Information supplémentaire relative aux administrateurs et membres de la haute direction**

À notre connaissance et après enquête raisonnable, TD confirme, en date du 31 décembre 2002, ce qui suit :

- i) au cours des dix dernières années, aucun administrateur ni membre de la haute direction de TD n'est ni n'a été administrateur ou dirigeant d'un autre émetteur qui, pendant que cette personne agissait à ce titre, a) faisait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou une autre ordonnance refusant l'accès à l'autre émetteur à des dispenses, aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs ou b) a fait faillite, ou a fait une proposition aux termes d'une législation relative à la faillite ou à l'insolvabilité ou a fait l'objet de poursuites, de concordat ou de compromis mettant en cause ses créanciers ou a introduit de telles poursuites ou a eu un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite nommé pour détenir ses biens, sauf M. Pierre Lessard qui était administrateur de Corporation CINAR au moment où ses actions ont fait l'objet d'une suspension de négociation à la Bourse de Toronto pendant plus de 30 jours consécutifs et ont été radiées de la cote de la Bourse de Toronto et du NASDAQ en raison de l'incapacité de Corporation CINAR de respecter les exigences d'inscription continue, et M. Edward Rogers qui était administrateur d'Excite@Home Corporation au moment où il a fait une demande de redressement en vertu du chapitre 11 du *U.S. Bankruptcy Code* à l'automne 2001;
- ii) aucun administrateur ni membre de la haute direction de TD ne s'est vu imposer des amendes ou des sanctions par un tribunal en vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières ou par une autorité de réglementation canadienne en valeurs mobilières ni n'a conclu une entente de règlement avec une telle autorité de réglementation. Aucun administrateur ni membre de la haute direction ne s'est vu imposer d'autres amendes ou sanctions par un tribunal ou un organisme de réglementation qui seraient susceptibles d'être considérées comme importantes par un investisseur raisonnable lorsqu'il prend une décision en matière de placement;
- iii) aucun administrateur ni membre de la haute direction de TD ni aucune société de portefeuille personnelle contrôlée par cette personne n'a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de toute législation sur la faillite ou l'insolvabilité ni n'a fait l'objet de poursuites, de concordat ou de compromis mettant en cause ses créanciers, ni intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un

compromis avec eux, et aucun séquestre, séquestre-gérant ou syndic de faillite n'a été nommé pour détenir les biens de l'administrateur ou du membre de la haute direction;

- iv) aucun administrateur ou dirigeant n'a un intérêt direct ou indirect important à l'égard de toute question qui a touché ou touchera de façon importante TD ou l'une de ses filiales.

## **RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

TD fournira à toute personne physique ou morale qui en fait la demande au premier vice-président, directeur du Service juridique et secrétaire de TD au siège social de TD : a) lorsque les titres de TD font l'objet d'un placement aux termes d'un prospectus simplifié ou lorsqu'un prospectus simplifié provisoire a été déposé relativement à un placement projeté de ses titres : i) un exemplaire de la présente notice annuelle, ainsi qu'un exemplaire de tout document (ou des pages pertinentes de tout document) intégré à la présente notice annuelle par renvoi; ii) un exemplaire des états financiers comparatifs de TD et du rapport des vérificateurs pour son dernier exercice financier terminé à l'égard duquel des états financiers ont été déposés et un exemplaire des états financiers intermédiaires les plus récents de TD, s'il en est, déposés pour toute période ultérieure à la fin de son dernier exercice financier terminé; iii) un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de TD se rapportant à la plus récente assemblée annuelle des actionnaires qui a comporté l'élection d'administrateurs; et iv) un exemplaire de tout autre document intégré par renvoi au prospectus simplifié provisoire ou au prospectus simplifié et qui n'a pas à être fourni aux termes des alinéas i) à iii) ci-dessus; ou b) à tout autre moment, un exemplaire de tout document mentionné aux alinéas a) i), ii) et iii) ci-dessus, étant entendu que TD peut exiger le paiement de frais raisonnables si la demande est faite par une personne physique ou morale qui n'est pas porteur de titres de TD.

Des informations supplémentaires, y compris sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants, sur les prêts qui leur ont été consentis, sur les principaux porteurs de titres de TD, sur les options d'achat de titres et sur les initiés intéressés dans des opérations importantes, le cas échéant, sont contenues dans la circulaire de sollicitation de procurations de TD se rapportant à la plus récente assemblée annuelle des actionnaires qui a comporté l'élection d'administrateurs. Des informations financières supplémentaires sont aussi contenues dans les états financiers comparatifs de TD pour son dernier exercice terminé, soit, à la date des présentes, l'exercice terminé le 31 octobre 2002. Les états financiers comparatifs de TD pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002 figurent dans le rapport annuel.

**BANQUE TD**